

MIT'CLAC - ALI

1. IDENTIFICATION :

Désignation : dispositif de détection (monitoring) par piégeage d'insectes volants (réf : P412)

Usage : piège englué de détection, avec phéromone incorporée pour lutter contre les mites alimentaires adultes, Epehstia kuehniella, pour les locaux collectifs, professionnels, industriels, commerciaux et domestiques

Produit non soumis à enregistrement biocide en tant que piège de détection.

Classement : Sans

Responsable de la mise sur le marché :

PROTECTA S.A.S
10 Allée de la Sarriette
ZA Saint Louis
84250 LE THOR

Tél : 04.90.02.16.20 Fax : 04.90.33.73.90

Tél international : 00.33.490.02.16.20

Email : contact@an-protecta.eu

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA : +33(0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS :

Dangers spécifiques : Néant

Le substrat du piège ne contient pas d'ingrédients dangereux. L'adhésif peut être désagréable à manipuler de sa nature collante mais représente un danger très faible. L'ingrédient actif est contenu dans un polymère à libération contrôlée qui permet de réduire les risques

Conseils de prudence :

S2 Conserver hors de la portée des enfants

S20/21 Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer

S28 Après contact avec la peau, se laver les mains immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

3. INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :

Polymère matériel de base pour la libération contrôlée : 2,5%

Substrat en carton 86%

Adhésif thermofusible sensible à la pression de 11,5%

Pastille de phéromone.

Composition de la pastille phéromone

CAS	CE	Nom	Symb.	R :	%
30507-70-1	250-753-6	(Z, E-9,12)- tétradécadienylacétate = Cis-9, trans-12- tetradecadienyl acetate :	Non classé	Non classé	<0.02%

4. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS A PORTER EN CAS D'URGENCE :

En cas de :

CONTACT AVEC LA PEAU

Se laver les mains après avoir manipulé des pièges avec de l'eau et du savon. Un contact prolongé avec l'adhésif peut causer une irritation. En cas d'irritation rechercher des conseils médicaux. (S28)

CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation consulter un spécialiste (S26)

INGESTION

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de malaise après l'ingestion se produit consulter un spécialiste (S62)

INHALATION

Si des effets indésirables se font sentir, éloigner le patient à l'air frais. Si les symptômes persistent consulter un médecin (S63)

AUTRES INFORMATIONS

Si d'autres informations de données de sécurité sont requises, veuillez contacter-PROTECTA S.A.S

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

En cas d'incendie, utiliser de préférence des extincteurs à poudre sèche, Eau ou CO2.

Les produits de combustion comprennent des oxydes de carbone. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

En cas de déversement, ramasser les pièges, sceller dans un récipient approprié pour l'élimination et enlever. Les pièges doivent être collectés et éliminés conformément à la législation locale, régionale ou nationale. Eviter la contamination du sol, des sources d'eau et des égouts.

7. PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION :

Ne pas ouvrir l'emballage jusqu'au moment de leur utilisation.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine dans un endroit frais, sec et bien ventilé (S3/9/49).

Conserver à l'abri de la chaleur et du rayonnement solaire direct.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation du produit (S20/21).

Se laver les mains après avoir manipulé avec l'eau et au savon (S28).

8. LIMITES D'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ET PROTECTION INDIVIDUELLE :

8.1 Limites d'exposition

Le produit est composé d'ingrédients de faible toxicité et aucune limite d'exposition sont définies.

8.2 Contrôles d'exposition

8.2.1 Contrôles d'exposition professionnelle

Aucun contrôle d'exposition spécial n'est nécessaire. En utilisation normale, les procédures de protection individuelle sont limitées à l'hygiène personnelle et industrielle.

8.2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Aucun contrôle d'exposition spécial n'est nécessaire. Procédures de protection de l'environnement sont limitées à la pratique normale domestique et industrielle. Eviter contamination du sol, des sources d'eau et les égouts.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Le substrat de carton est généralement considéré comme n'ayant pas de propriétés dangereuses.

Adhésif : Apparence: Incolore, inodore adhésif thermofusible

Point d'éclair: > 155 ° C

Point de fusion: > 90 ° C

distributeur: Apparence: rouge / brun thermopolymère

Densité: 0,98

Point d'éclair: > 70 ° C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ DU PRODUIT :

10.1 Conditions à éviter

Stable dans les conditions normales de température et de pression.

10.2 Matières à éviter

aucun connu

10.3 Produits de décomposition dangereux

oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Bien qu'aucune donnée spécifique n'existe, le produit est composé de composants de faible toxicité et aucun risque toxicologique n'est censé être associé avec le produit.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Bien qu'aucune donnée spécifique n'existe, le produit est composé de composants de faible toxicité et les problèmes écologiques sont considérés comme peu probables.

13. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION DES DECHETS :

Les pièges doivent être collectés et éliminés conformément à la législation locale, provinciale et nationale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

ROUTE: Non classé comme dangereux

MER: Non classé comme dangereux

AIR: Non classé comme dangereux

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

N'est pas une substance ni une préparation dangereuse selon les directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE.

Aucune phrase de risque n'est identifiée

Conseils de prudence :

S2 Conserver hors de la portée des enfants

S20/21 Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer

S28 Après contact avec la peau, se laver les mains immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon

16. AUTRES INFORMATIONS :

Nous pensons que les renseignements ci-dessus sont corrects, ils sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de création de cette fiche

Les indications des points 4 à 8, ainsi que de 10 à 12, ne font pas référence à l'utilisation et à l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation et sur le produit) mais à la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Attention, cette fiche de données de sécurité n'est pas exhaustive et ne remplace en aucun cas les notices techniques d'utilisation. Par ailleurs, tout matériel peut présenter des risques sanitaires inconnus et doit être employé avec prudence. L'attention de l'utilisateur est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il a été conçu. PROTECTA S.A.S. ne sera pas jugé responsable de quelques dommages que ce soit résultant de la manipulation, ou du contact avec, le produit ci-dessus.

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.